CHRU HÔPITAUX DE TOURS

DIRECTION DE LA QUALITÉ ET DE LA PATIENTELE

☛ Demande de dossier médical d'un tiers

Lorsque le patient sollicite un intermédiaire afin d'obtenir son dossier médical, le **mandat nominatif est alors obligatoire avec justificatif des deux identités** à savoir celle du mandaté et celle du mandataire *(parent, proche, avocat, médecin, expert judiciaire, tuteur légal, mineur sous autorité parentale…).*
Afin de satisfaire votre demande, nous vous remercions de bien vouloir compléter ce formulaire et de le retourner à la **Direction de la Qualité et de la Patientèle - Hôpital Bretonneau - 37 044 Tours Cedex 9**
☏ **02 47 47 88 01**

IDENTITÉ DU DEMANDEUR ET DU PATIENT

Je soussigné(e) : Madame, Mademoiselle, Monsieur *(Barrez les mentions inutiles)*
Nom……Nom de jeune fille……Prénom……..……...
Date de naissance : _ _/_ _/_ _ _ _ Demeurant : …….
……..……Téléphone……..

Souhaite obtenir : - éléments essentiels du dossier :
- ❑ Compte-rendu d'hospitalisation
- ❑ Compte-rendu opératoire
- ❑ Clichés sur support CD-Rom (radios, scanners …)

- autres documents : ❑ ……

<u>Concernant le(la) patient(e)</u> : Monsieur, Madame, Mademoiselle *(Barrez les mentions inutiles)*
Nom……Nom de jeune fille……Prénom……..……...
Date de naissance : _ _/_ _/_ _ _ _
Dont je suis le : ❒ Représentant légal ❒ Autre……

RENSEIGNEMENTS FACILITANT LA RECHERCHE DU DOSSIER

Service(s) concerné(s) :……..……
Date(s) : … ……
Chefs de Services : ……..……

MODALITÉ DE COMMUNICATION

Je souhaite :

- ❒ la consultation du dossier à l'hôpital (sur rendez-vous) et éventuellement la remise de copies (soumise à facturation)
- ❒ le retrait du dossier à l'hôpital (sur rendez-vous et soumis à facturation)
- ❒ l'envoi postal à mon domicile (frais de copies et d'envoi soumis à facturation)
- ❒ l'envoi postal à un médecin que je désigne :

  Docteur : Nom :……..……Prénom :……
  Adresse……..……..
  Téléphone……..……..
  Médecin traitant ☐ Autre médecin ☐ *préciser :* ……

Date ……..

Signature du demandeur

Je soussigné(e)……
Autorise l'accès à mon dossier médical
Signature du patient

- Il est impératif de joindre : ***une copie d'un justificatif des deux identités ;***
  puis selon votre demande : ***copie du livret de famille attestant de votre filiation ; en cas de divorce, extrait du jugement attestant de l'autorité parentale ; copie d'ordonnance du juge des tutelles ; copie d'ordre de mission d'expertise.***